

Associations

Dossier de demande de subvention de fonctionnement 2019

1 – Présentation de votre association

1.1 Identification de votre association

Nom de votre association :

Adresse de son siège social :

Code postal :Commune :

Numéro SIRET :

1.2 Identification du responsable de l'association

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone :Mél :

1.3 Objet de votre association

.....
.....
.....

1.4 Fonctionnement de votre association

Nombre d'adhérents au 31/12/2018 :

Composition du bureau (indiquer les noms et prénoms des membres et leurs fonctions) :

.....
.....
.....
.....
.....

5 – Attestation sur l’honneur, subvention demandée, partenariat

Je soussigné (e), (nom et prénom)
représentant (e) légal (e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,

- Certifie exactes les informations du présent dossier,

- Demande une subvention de : €,

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de l'association (joindre obligatoirement un RIB si c'est la première demande),

- S'engage si la subvention accordée est supérieure ou égale à 500 €

- à apposer, en bonne place et visiblement, le logo de la commune de Sartilly-Baie-Bocage sur tous les documents d'information et de promotion (tracts, affichettes, affiches, plaquettes...) qu'elle édite, logo qui est téléchargeable en 2 formats à l'adresse suivante : <https://www.sartilly-baie-bocage.fr/culture-sports-associations/contacts-associations/>
- à utiliser au moins un support de la signalétique de la commune de Sartilly-Baie-Bocage (kakémonos, oriflammes...) lors des événements publics organisés par l'association, étant entendu que la commune de Sartilly-Baie-Bocage fournira les supports nécessaires.

Fait, le.....à.....

Signature

*A adresser ou à déposer à Mairie de Sartilly BP 18 50530 SARTILLY-BAIE-BOCAGE
Ou à envoyer par mail à mairie.sartilly@wanadoo.fr*

Avant le vendredi 15 février 2019 (délai de rigueur)